

TRAFIC DE VIANDE CHEVALINE

L'INTERPROFESSION BETAIL ET VIANDE SE PORTE PARTIE CIVILE ET REAFFIRME SA DEMANDE URGENTE D'UN RENFORCEMENT DE LA LEGISLATION EN MATIERE DE CONTROLE ET DE TRAÇABILITE DES VIANDES FRAICHES ET TRANSFORMEES

Paris, le 17 décembre 2013 – Suite à l'annonce d'un nouveau trafic de viande de chevaux provenant de l'industrie pharmaceutique et revendus ensuite pour la consommation alimentaire, INTERBEV, l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, se félicite de l'efficacité des pouvoirs publics dans le démantèlement de ce réseau et tient à condamner sévèrement ces pratiques frauduleuses. Un tel trafic est une nouvelle preuve significative de la nécessité de renforcer rapidement la réglementation en matière de transparence et de contrôle.

« Dès que les conclusions de l'enquête sur cette affaire seront rendues de manière définitive, INTERBEV se portera partie civile et demandera réparation pour cette nouvelle tromperie du consommateur. Une telle fraude mérite des sanctions exemplaires de la part des autorités compétentes. Nous sommes déterminés à ce que la réglementation actuelle incite à plus de contrôles et impose une information claire sur les produits pour l'ensemble des viandes, y compris comme ingrédients dans les plats cuisinés. Confrontés à cette nouvelle fraude, les consommateurs français ne comprendraient pas l'absence de décision communautaire. La Commission européenne doit prendre ses responsabilités et revoir sans délai sa copie. » déclare Dominique Langlois, président d'INTERBEV.

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr